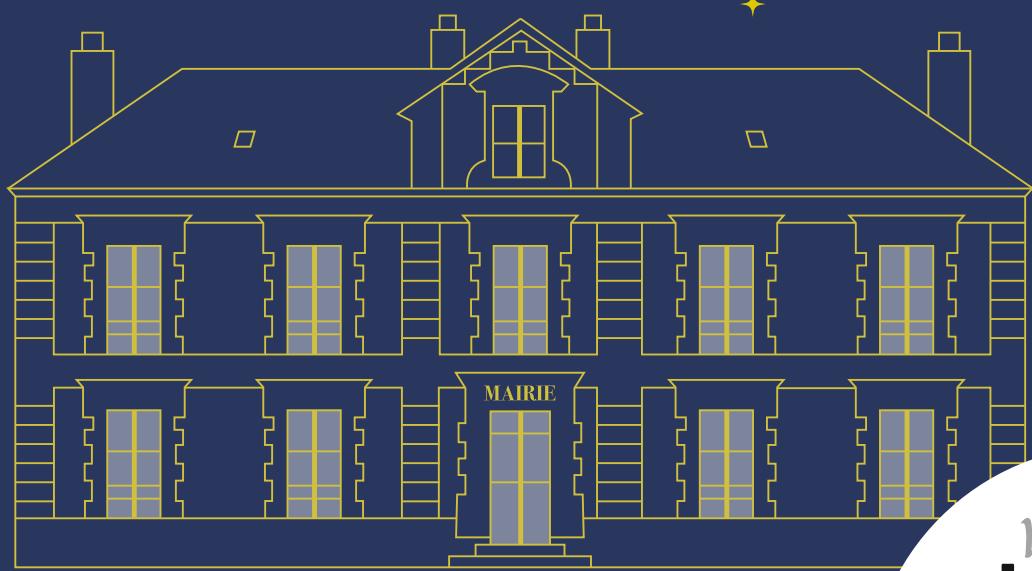


# Ingré Mag



BONNE  
année  
**2026**



Ville  
d'Ingré 

## Actualités

Ouverture imminente  
pour le gymnase

## Dossier

Le Carré Bel Air

## Histoire Patrimoine

Des histoires  
de mairies

## Culture

Les secrets  
d'une saison culturelle



1er Septembre Rentrée des classes



9 Septembre Rentrée école municipale de musique



6-7 Septembre Fête de la Saint Loup



11 Septembre Repas des seniors



12 Septembre Remise des cartes électorales



13 Septembre Forum des associations



19 Septembre Un arbre pour l'Europe



20 Septembre Journée du Patrimoine



20 Septembre Rendez-vous parlons quartier



4 Octobre Octobre Rose



4 Octobre Rencontre annuelle des assistantes maternelles



10 Octobre Distribution des nichoirs pour oiseaux



11 Octobre Remise des prix des maisons fleuries



11 Octobre Ouverture de la saison culturelle



14 Octobre Des capes de visibilité pour les CM2

## Chères Ingréennes, Chers Ingréens,



À quelques jours de la fin de l'année, les membres du Conseil Municipal s'associent à moi pour vous souhaiter, à vos familles et amis, une bonne et heureuse année 2026, avec une attention toute particulière pour les Ingréennes et Ingréens qui rencontrent des difficultés ou des soucis de santé ou qui sont parfois éloignés de leur famille.

Très belle année à toutes et tous.

IngréMag

Dépôt légal janvier 2026 • Directeur de la publication : Christian Dumas  
• Rédaction : Anaïs Rambaud - Anne Le Bihan • Maquettiste : Stéphanie Laudat • Infographie : Quentin Chateigner • Photos : Mairie d'Ingré, ACAPI, Pixabay, Designed by Freepik, Orléans Métropole • Impression : Imprimerie Art Graphique Ingré 02 38 43 46 60.

Bon à vous  
Christian Dumas



11 Octobre Collecte des déchets



19 Octobre Repas des seniors



23 Octobre Anim'Sport



11 Novembre Jour du souvenir



13 Novembre Révision du code de la route pour les seniors

19 Novembre  
20 ans de la journée nationale des assistantes maternelles

19 Novembre La ville a été récompensée au salon des Maires par le label ville citoyenne



21 Novembre Contrôle des 2 roues au collège Montabuzard



22 Novembre Journée internationale des droits de l'enfant



28 Novembre Electro Soupe



29 Novembre Distribution des colis de Noël aux seniors



Retrouvez les photos sur facebook : ville d'Ingré

**Un mot de****Mohamed  
Moulay,**

conseiller régional délégué aux dossiers relatifs au Sport et aux Jeux Olympiques et Paralympiques à la Région Centre-Val de Loire

*« Développer les équipements sportifs sur le territoire, cela témoigne d'une volonté forte de la Région Centre-Val de Loire de démocratiser la pratique sportive. Les Jeux Olympiques Paris 2024 ont renforcé cette envie, avec une attention particulière portée aux plus jeunes. Nous avons souhaité coordonner la construction d'équipements qui répondraient à un double besoin : celui des lycées pour un usage sur le temps scolaire et celui des associations hors temps scolaire. Cette mutualisation est illustrée par une convention tripartite entre la Région, la Ville et les clubs afin d'optimiser les utilisations des salles. Le gymnase d'Ingré fait office d'expérimentation sur ce nouveau concept. La piste d'athlétisme du lycée Maurice Genevoix est à son image : elle est rendue accessible en dehors des horaires des cours et les retours sont très positifs. »*

# Le nouveau gymnase dans les starting-blocks !

Après plusieurs mois de travaux, le nouveau gymnase d'Ingré est prêt à accueillir ses premiers usagers. Ce nouvel équipement, moderne et économique en énergie, marque une étape importante pour la vie sportive et associative de la commune.



Engagé depuis 2018 en partenariat avec la Région Centre-Val de Loire, le projet de ce nouveau gymnase a été écrit pour répondre aux besoins croissants du lycée Maurice Genevoix et des associations locales. Situé face au gymnase de la Coudraye, ce nouvel espace sportif sera utilisé par les lycéens en semaine et mis à disposition des clubs ingréens en soirée, le week-end et pendant les vacances scolaires. Une large concertation a permis d'adapter les créneaux et les espaces aux besoins de chacun, garantissant une répartition équilibrée entre usages scolaires et associatifs.

## Un équipement complet et performant

S'étendant sur 2050 m<sup>2</sup>, le gymnase offre des infrastructures adaptées à de nombreuses disciplines. Il comprend un terrain omnisports de 1000 m<sup>2</sup>, permettant la pratique du basket, du handball, du volley ou du badminton ; une salle d'escalade équipée d'un mur de 9 mètres de haut, une première à Ingré ; une salle polyvalente de 300 m<sup>2</sup>, modulable selon les besoins et pouvant servir de dojo.

L'équipement compte également six vestiaires et trente places de stationnement, assurant confort et accessibilité pour les usagers.

## Un nouvel élan pour la vie sportive locale

Ce gymnase est à l'image de la volonté commune de la Région et de la Ville d'Ingré d'ouvrir davantage les infrastructures sportives aux différents publics. Il permettra non seulement d'accompagner les élèves du lycée dans leurs activités physiques, mais aussi de soutenir la dynamique associative du territoire. Grâce à la diversité de ses installations, l'équipement pourra accueillir des compétitions, des entraînements et, à terme, de nouvelles pratiques sportives comme l'escalade.

# 2050 M<sup>2</sup>

## dédiés à la pratique sportive

- 1000 m<sup>2</sup> pour le plateau omnisports
  - 300 m<sup>2</sup> de salle polyvalente
  - 9 m de hauteur pour le mur d'escalade
  - 6 vestiaires équipés
- 30 places de stationnement



# Les travaux prennent fin dans le lotissement des Bleuets

Un an après la première phase des travaux menés dans le lotissement des Bleuets, la commune d'Ingré et la Métropole d'Orléans ont lancé cet automne une nouvelle et dernière étape du chantier. L'objectif ? Achever la remise en état des trottoirs et des entrées charretières, suite aux interventions sur le réseau d'eau potable.

Le lotissement des Bleuets, zone résidentielle la plus ancienne de la Ville, a subi des travaux ces derniers mois. La première tranche, engagée à l'automne 2024, portait sur le renouvellement des canalisations et des branchements d'eau potable dans l'ensemble du lotissement. Cette opération, rendue nécessaire par le vieillissement du réseau datant des années 1960, visait à réduire les fuites et à améliorer la qualité du service pour les habitants. Les travaux ont notamment concerné la rue des Goulets, où les réseaux d'eaux usées ont, eux aussi, été révisés.

« Ces travaux ont endommagé les voiries et les trottoirs, notamment dans la rue des Goulets vu l'ampleur du chantier », indique Christophe Raveleau, coordonnateur espaces publics et énergie à la Ville d'Ingré. « Sur cette rue, nous avons réalisé en 2024 la réfection de la voirie et des trottoirs à la suite des travaux sur le réseau eau pour ne pas occasionner plus de gênes pour les riverains sur ce secteur-là ».

## Une opération Orléans Métropole et Ville d'Ingré

Les autres rues, en revanche, ont dû attendre l'automne 2025 pour être refaites suite aux travaux de renouvellement des canalisations et des branchements d'eau potable. La deuxième phase a débuté



début octobre et est en cours d'achèvement. Les trottoirs en calcaire et les entrées charretières sont remis à neuf sur l'ensemble du lotissement.

Le montant de l'investissement sur cette deuxième tranche s'élève à 250.000 euros, financé par la Métropole d'Orléans, en tant que maître d'ouvrage et maître d'œuvre du projet. La Ville d'Ingré a participé au titre de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) et a rajouté un Fonds de concours pour garantir une mise en œuvre optimale, à hauteur de 104.000 euros.

Tout au long du chantier, la Ville d'Ingré s'est assurée du bon déroulé des travaux et d'une communication attentive auprès des riverains : diffusion d'informations dans les boîtes aux lettres, porte-à-porte et panneaux d'affichage... ce qui n'empêche pas ce type de travaux, du fait de leur nature, d'occasionner une gêne pour les riverains, ni d'avoir des imprévus de disponibilités des entreprises et des aléas de chantier. Les interventions menées sur le lotissement des Bleuets participent à une stratégie de modernisation des réseaux et d'amélioration du cadre de vie.

**De nouvelles toilettes publiques ont été installées à côté du gymnase Couvertin cet automne.**

L'emplacement a été choisi, dans le parc de Bel Air, pour être à la fois à proximité des installations sportives, des terrains de football, de la promenade du lac de Bel Air, des agrès sportifs, des jeux pour enfants et des pistes de pumprtrack et de skateboard.



## Une ouverture globale d'ici la rentrée 2026

Les différents chantiers devraient arriver à leur terme d'ici l'été 2026. Le temps ensuite pour les services de prendre possession des lieux et d'organiser l'accueil du public.

La Ludothèque-Médiathèque devrait commencer à recevoir les Ingréennes et les Ingréens à la fin de l'été. La saison culturelle, elle, reprendra dans les murs de l'Espace culturel Lionel Boutrouche, le 2<sup>ème</sup> semestre 2026.



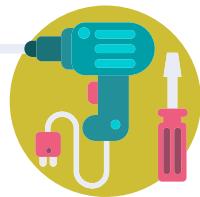
**C**e nouveau pôle culturel réunira, d'ici quelques mois, l'espace Lionel Boutrouche, rénové et agrandi, la nouvelle médiathèque-ludothèque et l'école de musique, qui s'étend elle aussi. Plus qu'un simple regroupement d'équipements, c'est un véritable lieu de vie, de rencontre et de création qui s'apprête à voir le jour.

Conçu avec une attention particulière à l'environnement et au patrimoine, le projet met à l'honneur des matériaux nobles et durables : ossature bois, pierre apparente, isolation naturelle (paille, fibre de bois, ouate de

PRESQUE

2 ANS

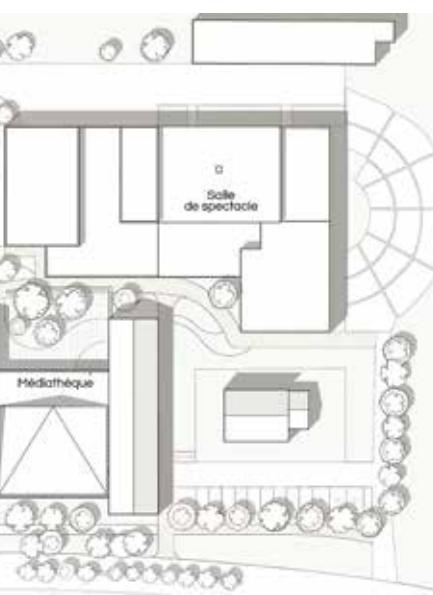
DE TRAVAUX



# Carré Bel Air

## le cœur battant de la culture ingrénne

À Ingré, un vent de renouveau souffle sur le parc de Bel Air. C'est ici que prend forme l'un des projets les plus ambitieux jamais portés par la commune : le Carré Bel Air, un vaste chantier qui redessine l'avenir culturel d'Ingré.



### EN CHIFFRES

- Livraison d'ici l'été 2026
- Une extension de l'Espace culturel Lionel Boutrouche de 450 m<sup>2</sup>
- Une création de local de stockage pour les services techniques de 200 m<sup>2</sup>
- L'aménagement d'une annexe à l'École municipale de musique sur 55 m<sup>2</sup>
- Une médiathèque neuve de 1000 m<sup>2</sup> de superficie, dont 450 m<sup>2</sup> de collections en consultation, un kiosque de 80 m<sup>2</sup> (BD, périodiques), 80 m<sup>2</sup> pour la salle d'animation, une ludothèque de 100 m<sup>2</sup>, deux bulles de travail de 15 m<sup>2</sup> chacune.
- 24.000 documents à disposition des publics au sein de la médiathèque

cellulose, ...). L'architecture s'intègre harmonieusement au paysage du parc, préservant l'âme du site tout en lui donnant une nouvelle dimension.



### UNE COHÉRENCE ENTRE TOUS LES ÉQUIPEMENTS

Au-delà des murs, le Carré Bel Air incarne une nouvelle dynamique culturelle. Les artistes, associations et habitants pourront y trouver un espace commun, modulable et ouvert sur la ville. Les futures programmations, plus ambitieuses, mêleront spectacles, expositions, résidences et événements festifs. Les équipements seront communicants et un cheminement paysager permettra aux visiteurs d'aller de l'un à l'autre de manière sécurisée et agréable.

La livraison est prévue d'ici l'été 2026 et l'ouverture, elle, devrait intervenir d'ici la rentrée 2026. Le projet suscite d'ores et déjà une attente et une curiosité : des visites du chantier organisées lors des Journées du Patrimoine en septembre dernier ont rencontré un franc succès, témoignant de l'attachement des Ingréens à leur patrimoine et à leur vie culturelle.

# Au programme du Carré Bel Air



## LA MÉDIATHÈQUE-LUDOTHÈQUE « LA PARENTÈSE »

La médiathèque de 1.000 m<sup>2</sup> comportera un jardin de lecture. Le mobilier sera entièrement neuf et la collection de livres sera augmentée de 7 000 documents par rapport au fonds existant. La salle des collections fera 450 m<sup>2</sup> et une salle d'animation de 80 m<sup>2</sup> accueillera les groupes. Un auditorium, salle polyvalente pouvant accueillir des expositions, animations, conférences, projections de cinéma, et petites formes de spectacle vivant, vient compléter l'équipement.



## LE LOCAL DE STOCKAGE

L'extension de l'Espace culturel Lionel Boutrouche (ELB) a permis la création d'un nouveau local de stockage moderne et fonctionnel. « Ce bâtiment de 200 m<sup>2</sup> offre désormais des conditions optimales pour entreposer le matériel des manifestations communales : barrières, tentes parapluie, grilles d'affichage, chaises et autres équipements logistiques », indique Olivier Hamard, directeur des services techniques.

Jusqu'ici réparti dans plusieurs bâtiments moins adaptés, ce matériel est désormais centralisé sur un seul site, facilitant l'organisation et la manutention grâce à l'utilisation d'un chariot élévateur.

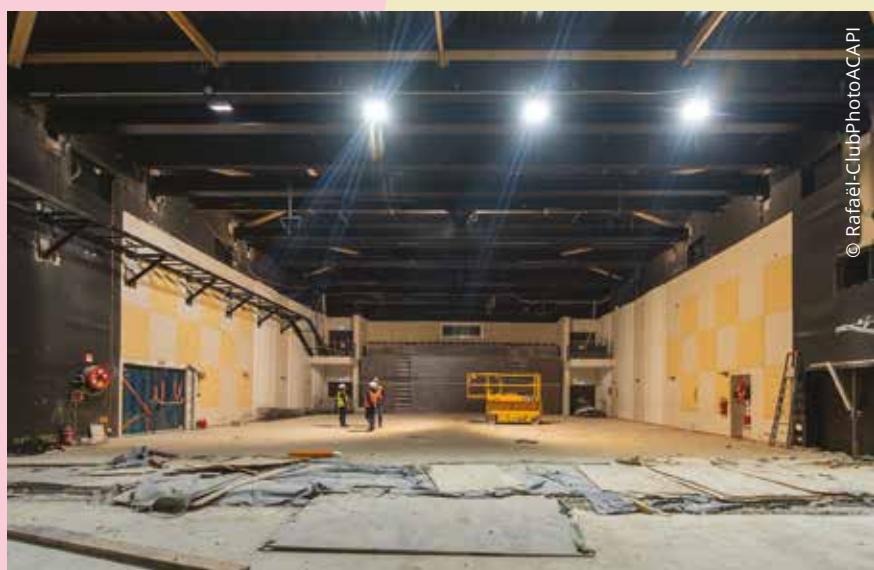
## L'EXTENSION DE L'ESPACE LIONEL-BOUTROUCHE

C'est en novembre 2024 que les travaux ont débuté dans la salle Brice Fouquet. Durant toute la période du chantier, les espaces non concernés par l'agrandissement (dont les bureaux, le hall et les locaux associatifs) sont restés accessibles. Seule la salle de spectacle est fermée et les spectacles de la saison se déroulent hors les murs (notamment à la salle des fêtes).

Jusqu'alors, la scène manquait de profondeur (18 mètres sur 5 mètres), sans accès sur les cotés de scène, ni de dégagement à l'arrière, conformément aux normes de sécurité requises. L'agrandissement permettra d'offrir un véritable dégagement scénique de part et d'autre, des locaux de stockage, des loges modernes et un accès facilité pour les livraisons techniques. Une passerelle latérale et une nacelle coulissante seront également installées pour un meilleur confort de travail des techniciens et régisseurs afin de préparer la mise en place des spectacles. « Cela va nous permettre d'accueillir des types de propositions artistiques qu'il n'était pas possible de recevoir jusqu'à présent », indique Angela Molina, responsable du Service Culture et Vie Associative.

Côté public, la configuration modulable de la salle sera conservée : 290 places assises en gradin rétractable et une jauge debout de 450 personnes, désormais réellement praticable.

Enfin, tous les tarifs de billetterie pourront à nouveau être proposés pour retrouver un équilibre entre accessibilité et qualité artistique, avec des prix plafonnés à 30 euros. La programmation, plus ambitieuse, pourra miser sur des troupes plus nombreuses, des mises en scènes plus spectaculaires et le retour des « têtes d'affiche ». Le soutien à la création avec les résidences d'artistes va aussi pouvoir reprendre.



© Rafaël-ClubPhotoACAPI

**NOUVELLE SALLE****37 M<sup>2</sup>****ÉQUIPÉE DE CÂBLES AUDIO  
INTÉGRÉS DANS LES MURS****UNE SALLE DÉDIÉE AUX  
MUSIQUES ACTUELLES  
À L'ÉCOLE DE MUSIQUE**

L'École Municipale de Musique d'Ingré va prochainement bénéficier d'une nouvelle salle entièrement créée dans l'ancienne dépendance située devant le château de Bel Air. Le bâtiment, en partie en ruine, est en cours de réhabilitation dans le respect de son cachet d'origine, avec murs en pierre apparente et enduit béton dans l'esprit des années 1970.

Cette nouvelle salle de 37 m<sup>2</sup>, équipée de câbles audio intégrés dans les murs, offrira un véritable confort d'usage pour les élèves et les groupes de musique amplifiée, qui pourront également y réaliser des enregistrements. Elle sera autonome, avec sanitaires dédiés et un petit hall d'accueil de 12 m<sup>2</sup>.

« Ce nouvel espace viendra désen-gorger la salle Barruet de 140 m<sup>2</sup> qui se trouve au sein de l'École de Musique et qui est aujourd'hui très prisée par les usagers », souligne Stéphane Brouard, responsable de l'École de musique.

**UNE OEUVE D'ART  
À L'ENTRÉE DU PARC**

Dans le cadre du 1 % artistique, un appel à projets a été lancé pour accompagner l'aménagement du site. C'est l'artiste Gé Pellini qui a été retenu avec son œuvre intitulée *Le Baiser*, une sculpture de 2,20 mètres de hauteur représentant deux livres face-à-face. Cette création symbolise la rencontre et le partage autour de la culture. Elle sera installée à la fin du chantier, à l'entrée du cheminement piéton, où elle accueillera les visiteurs dans un cadre à la fois artistique et apaisant.

**UN AMÉNAGEMENT  
PAYSAGER**

Le printemps prochain marquera l'achèvement des aménagements paysagers autour du nouvel équipement. Un futur parvis arboré viendra accueillir les visiteurs dès l'entrée route d'Orléans, offrant un cadre verdoyant et convivial.

Un cheminement piéton reliera l'ensemble des équipements municipaux, avec une liaison douce permettant de circuler en toute sécurité depuis les parkings jusqu'aux différents bâtiments.

# La ludothèque, un lieu pour découvrir... et s'amuser !

Au cœur du projet du Carré Bel Air, la médiathèque-ludothèque « La Parenthèse » proposera un service nouveau à Ingré : la possibilité de jouer pour tous les publics, des tout-petits aux seniors. Ce projet ambitieux viendra renforcer l'offre culturelle de la commune tout en introduisant une nouvelle dynamique autour du jeu et de la convivialité intergénérationnelle.



**L**'idée de la ludothèque s'est imposée naturellement lors des réflexions autour du Carré Bel Air. « Sur les 1 300 inscrits actifs à la bibliothèque actuelle, 800 sont des jeunes de moins de 18 ans », constate Laure Planteur, responsable de la bibliothèque d'Ingré. « Le jeu s'est révélé être un formidable vecteur de lien entre les générations ». Depuis plusieurs années, « l'Heure du jeu », format d'animation organisé chaque mardi des vacances scolaires à la bibliothèque, connaît un franc succès. La future ludothèque viendra prolonger cet esprit, en proposant un espace dédié où les familles, les adolescents et les seniors pourront se retrouver autour du jeu.

## PLUSIEURS RAYONS AU SEIN DE LA LUDOTHÈQUE

La ludothèque occupera envi-

ron 100 m<sup>2</sup>, intégrée au sein des 1 000 m<sup>2</sup> de la future médiathèque. Elle sera modulable, avec des zones adaptées à chaque public, dont un coin confortable pour les adolescents et les adultes, ainsi qu'un espace famille et un secteur pour les plus jeunes. Les usagers pourront jouer sur place ou emprunter des jeux (les modalités d'emprunt sont encore en cours d'écriture, ndlr). La salle sera indépendante, accessible depuis le hall principal et l'espace petite enfance, et pourra être fermée ou ouverte selon les activités du moment.

## UN FONDS LUDIQUE EN CONSTRUCTION

Actuellement, la médiathèque compte 130 jeux. À terme, le fonds atteindra environ 1 500 jeux, couvrant toutes les tranches d'âge : jeux classiques, d'extérieur, de stratégie ou encore coopératifs.

## La ludothèque en chiffres

- ➔ 100m<sup>2</sup> dédiés au jeu au sein d'un espace de médiathèque de 1 000 m<sup>2</sup>
- ➔ 1 agent recruté spécialement pour la ludothèque, qui viendra compléter une équipe de 5 agents à temps plein sur l'équipement
- ➔ Capacité d'accueil simultanée allant jusqu'à 40 personnes sur l'espace ludothèque, 160 personnes sur la médiathèque



**1 500**  
jeux

PRÉVUS



# La compétition canine... et l'engagement associatif dans la peau

Membre actif du Canis club, Michel Picault a consacré 62 ans d'énergie à l'association ingrénne. Passionné de chiens, mais surtout de compétition, l'homme s'est illustré avec plusieurs coéquipiers comme Thais du Mas des Lavandes, Starko des Loups du Makenzie ou plus récemment, Commanche du Domaine des Petits Lucs.

« Je pense que j'ai eu le déclic en regardant Rintintin quand j'étais jeune. Je me suis dit qu'un jour, j'aurais un chien comme ça ». Michel Picault est tombé dans la marmite du dressage canin devant cette série des années 1950. Il rencontre Atlas, son premier chien, un berger allemand, quand il n'a alors qu'une vingtaine d'années. Rapidement, il s'inscrit au Canis club (alors à Orléans) pour se perfectionner et recueillir des conseils. Il apprend des uns, des autres et se nourrit aussi de stages auprès de mentors aux quatre coins de la France.

Il s'essaie ensuite aux malinois et en fait sa spécialité. Il concourt sur des épreuves de Ring, de Campagne et de Mondioring. « Au total, j'ai eu douze chiens dans ma carrière », comptabilise Michel Picault. Chaque chien possède son « carnet de travail », récapitulant tout son palmarès, et laisse surtout une empreinte indélébile dans le cœur de Michel. Jacqueline, son épouse, s'est imprégnée tout autant de cette longue aventure, si bien qu'elle s'est également prise au jeu. « Ma plus grande fierté, c'est ma femme. Elle aussi a conduit un chien », confie Michel Picault.

De multiples expériences professionnelles et passionnées

Celui qui a fait carrière d'abord en abattoir, puis en boucherie, atteste d'un parcours impressionnant avec ses chiens : Grand prix en 2 à Hyères en 2010, 7 participations aux Championnats du monde et autres championnats de France de

Campagne... Si certains Ingréens le reconnaissent pour ses qualités de dresseur, ou son investissement acharné en tant que vice-président au Club Canin durant 62 ans, d'autres ont aussi découvert les talents de Michel Picault sur la dernière tranche de sa vie professionnelle, lorsqu'il ouvre un restaurant pizzeria à Ingré. Avec Jacqueline, toujours à ses côtés, il concocte de bons petits plats à ses clients de 1990 à 1996, avant de se consacrer à une retraite bien méritée.

Depuis 2023, Michel Picault s'est également retiré de la compétition et du Canis club. Il profite de son chien, également en retraite, Parko du Mont Libre, au gré de balades dans la commune. Avec un fort esprit de transmission et de partage, Michel Picault, à 87 ans, n'a rien perdu de sa ténaïcité et de son franc-parler.

Bénévole convaincu, il demeure une figure marquante de la vie associative ingrénne.





## En chiffre

**1,5 HA**

de terrain

À DESTINATION

**DU MARAÎCHAGE BIO**

**1000**

repas

**PAR JOUR SUR LA COMMUNE**

# Un projet de maraîchage bio en régie pour nourrir les Ingréens autrement

Dans les tuyaux depuis plusieurs années, le souhait de la municipalité d'installer un maraîchage bio à destination des Ingréens a pris le temps de mûrir. Aujourd'hui, l'heure est à l'expérimentation avant d'envisager la réalisation du projet final à plus grande ampleur. Dans une démarche prônant une alimentation plus durable et locale, une parcelle municipale de maraîchage biologique prend vie afin d'approvisionner la cuisine centrale de la commune.

Chaque jour, plus de 1.000 repas sont préparés par la cuisine municipale ingrénne : les écoles, le centre de loisirs et le portage à domicile pour les séniors bénéficiant du savoir-faire des cuisiniers de la restauration municipale. L'ambition, à terme, serait d'approvisionner la cuisine de légumes issus du terrain de maraîchage bio se trouvant sur la commune.

## Une production à destination de la restauration collective

Il y a deux ans, la municipalité a acquis un terrain d'environ 1,5 hectare rue de la Driotte. Après de

nombreux mois de recherches infructueuses pour trouver un maraîcher prêt à s'installer, la Ville a finalement choisi de reprendre la main en régie municipale. Une initiative qui tend à se développer petit à petit dans plusieurs collectivités aux quatre coins de la France. Cela implique de faire assurer la production par les services municipaux, sans but commercial : aucune vente n'est prévue, toute la production servira à alimenter la cuisine centrale. « *C'est avant tout un investissement humain* », souligne Claude Fleury, adjoint au maire chargé de l'aménagement du territoire, des travaux et de la sécurité. « *L'idée est de produire pour nos enfants, nos aînés et de renforcer notre autonomie ali-*

*mentaire* », ajoute Magalie Piat, adjointe au maire au développement économique, au logement et à l'agriculture.

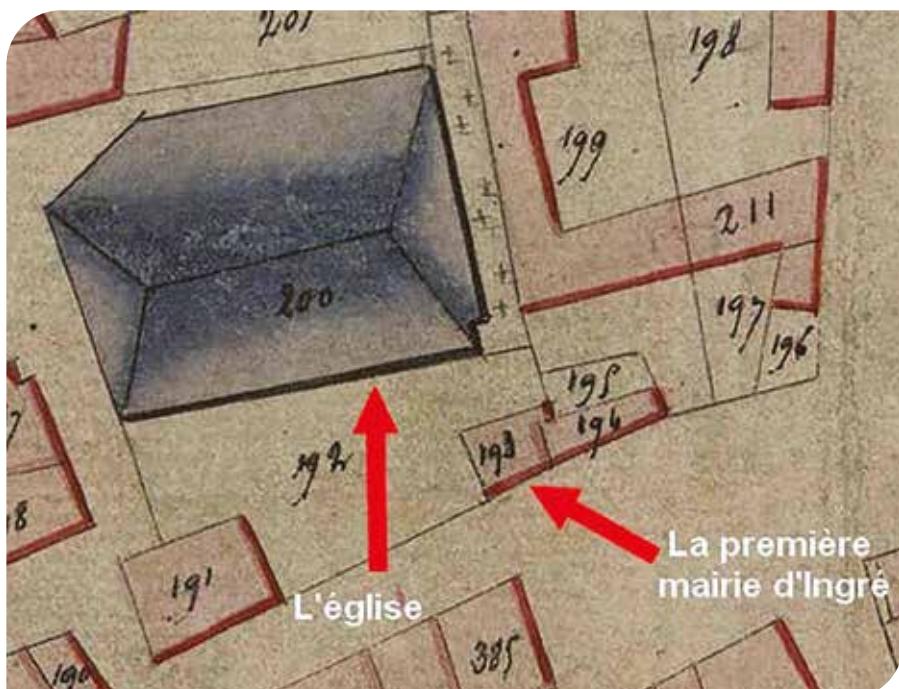
## Une expérimentation dès le printemps 2026

Avant le lancement du grand site de production, une phase d'expérimentation est mise en œuvre sur un terrain de 300 m<sup>2</sup>, situé au centre technique municipal, il a été préparé cet automne et sera semé et planté au printemps. Ce premier test va permettre la mise au point d'un plan de cultures en lien direct avec les besoins de la restauration municipale. Les élus et techniciens ingrénens sont allés visiter au mois d'octobre dernier deux communes d'Indre et Loire, dont le maraîchage bio en régie permet déjà la production de tous les légumes utilisés par la restauration municipale. Ils ont pu constater la nécessité de prévoir l'installation d'une serre et d'une chambre froide à proximité des récoltes ainsi que de permettre une étroite collaboration entre services de production et de restauration.



# Des histoires de mairies ...

La mairie actuelle est loin d'être la seule que notre commune ait connue. Croiriez-vous que lorsque vous vous tenez devant elle, vous avez sous vos yeux la quatrième mairie d'Ingré ? Et qu'avant d'avoir une mairie, la municipalité se réunissait dans des locaux qu'elle louait ? L'histoire des bâtiments municipaux mérite d'être contée, car au gré de celle-ci, c'est l'histoire de l'évolution démographique et administrative de notre commune qui se dessine en filigrane.



Le récit commence où les sources permettent de remonter : le 2 mars 1788. Ce jour-là, la jeune municipalité d'Ingré, créée à la mi-septembre 1787, choisit de louer « une chambre » dans laquelle se réunir. Nous ne savons ni où se trouvait cette salle, ni qui était son propriétaire, ni où la municipalité se réunissait auparavant : dans une autre salle ou à l'église. Nous savons toutefois qu'elle a dû faire l'acquisition d'une table et dix-sept chaises pour ses réunions.

Le 14 février 1790, l'assemblée municipale élit un nouveau secrétaire de séance : Jean-Baptiste Jude, un notable local. Il propose à celle-ci de lui louer une pièce au premier étage d'une maison du bourg, dont l'emplacement est inconnu également. La location n'est conclue qu'à la condition que le proprié-

taire mette notamment à la disposition des officiers municipaux une remise dans laquelle stocker du vin pour se « rafraîchir dans l'intervalle des longues séances »...

En parallèle, l'élection des nouveaux membres de la municipalité et toutes les réunions avec les habitants ont lieu à l'église au « banc d'œuvre », le banc de grande taille sur lequel s'installent les notables.

Le 4 juillet 1790, suite aux décrets pris concernant la vente des biens nationaux, le conseil municipal émet le souhait d'acquérir une maison surnommée « la maison des Étaux » afin de s'y réunir et d'y établir un corps de garde pour la garde nationale d'Ingré. Elle est située sur la place, dépendait jusqu'alors de la prévôté d'Ingré et accueillait jadis une activité bou-

rière. Son nom provient d'ailleurs du pluriel du mot « étal » : l'étal du boucher. Un administré, Jacques Goueffon, achète toutefois la maison avant la commune.

La municipalité vote donc le 20 mars 1791 la construction d'une mairie pour son administration et sa garde nationale, mitoyenne sur le côté ouest à la maison des Étaux et empiétant en partie sur ce qui reste du petit cimetière de l'église. Ce sera une petite construction, juste en face de l'angle sud-est de l'église... Et rendez-vous dans le prochain numéro pour la suite !

Contact : Kévin Fouquet, archiviste municipal, [fouquet.k@ingre.fr](mailto:fouquet.k@ingre.fr).

Sources utilisées (FRAC45169 = archives municipales d'Ingré, FRAD45 = archives départementales du Loiret) :

- FRAC45169, 1 G 147.
- FRAD45, 419 O-SUPPL 1 D 1.
- FRAD45, 3 P 35811.
- Médiathèque d'Orléans, MS 2181.
- Journal général du département du Loiret, 3 janvier 1791.



Dans votre Ingré Mag retrouvez dans chaque édition la rubrique « état civil » vous informant des naissances, mariages, PACS et les décès dans la commune.

### **NAISSANCES**

Robin GIRARD  
Paul CASTALAN  
Linaya LEDUC KUNTZ  
Astride GUIHENEC  
Lisa CRINON  
Ayden LEMOINE  
Éléonore STAMPA  
Adèle TOULON  
Alassane ZOUNDI  
Yasna MAJIDNIYA  
Julia BECHIKH

### **MARIAGE**

Christelle MICHEL & Vincent DELAUNEY  
Mireille MALLET & Denis ROUILLY  
Pauline GUERIN & Adrien DUMAS  
Solène GAONACH & Adrien CARON  
Manyvone SOULYAVONG  
& Guillaume BARBOTIN  
Inès GACHI & Robin LEGENDRE

### **PACS**

Caroline HOHMAN & Fabrice LEFRONT  
Pauline LABARRE & Anthony THOMASSIN  
Amélie MARTIN & Paul LANGER  
Julie BEAUFORT & Raphaël SOUCHET  
Vanessa LOUISE & Adrien NICHILLO  
Mélissa MACHADO & Jonathan PUENTE  
Laureline VIOLEAU & Ludovic PERRIN

### **DÉCÉS**

Jacqueline MARTINEZ (née SOUBIEUX)  
Maria GASPAR MOREIRA (née VICENTE GASPAR BENTO)  
Marcel CHAPELIN  
Simonne RAOULT (née VASSORT)  
José CABEZAS  
Roseline JAMAIN (née PITOU)  
Jany BÉNICHON  
François SAOUT  
Mohamed (Malamine) DIONG  
Jean BECKER  
Maryvonne CHAUMONT  
Odile GOURNAY  
Maryse FALLOU (née OURY)  
Jenny JOUBLIN (née BAZIN)  
Michel BÉNARD  
Jacques VALLADEAU

En raison du début de la période de réserve électorale en lien avec les élections municipales de mars 2026, les éditoriaux et expressions politiques de la majorité et de la minorité municipales, avec l'accord des deux groupes politiques, sont suspendus à compter du 1<sup>er</sup> septembre.



# Ce que vous ne voyez pas toujours...

Derrière la programmation culturelle d'Ingré se cache un foisonnement d'actions, de rencontres et de projets participatifs. Un travail discret mais essentiel, qui fait de chaque habitant un acteur de la vie artistique locale.



Réunion de travail sur le projet de médiation « Le monde en chantier » – Septembre 2025

Alors qu'un nouvel écrin pour les arts s'apprête à voir le jour à Ingré (voir dossier central), le Projet culturel de la Ville, progressivement, se déploie et révèle ses contours.

L'objectif poursuivi pourrait être résumé ainsi : le projet culturel doit garantir le respect des droits culturels et offrir à tous les citoyens la possibilité d'être acteur de la vie artistique locale.

Ainsi, chaque année, il est proposé à tous et à chacun de découvrir des formes artistiques singulières et adaptées mais aussi de pouvoir expérimenter et participer.

La programmation présentée dans le livret culturel n'est que la partie émergée de l'iceberg. En coulisses, une dynamique bien plus vaste est à l'œuvre : celle de la médiation. Le rôle de médiateur consiste à proposer des actions qui facilitent la rencontre entre les personnes et les œuvres, et également à mettre en place des projets qui encouragent l'expression personnelle.

Saison après saison, ces propositions de médiation sont de plus en plus créatives et ajustées au contexte, au public, au territoire. Parfois publics parfois souterrains, ces dispositifs permettent à chacun, quel que soit son âge ou son parcours, de se connecter à l'art de manière simple et accessible : séances scolaires, ateliers de création, rencontres avec les artistes, valorisation des pratiques amateurs, spectacles participatifs, projets coconstruits, passerelles entre les arts, mélange des publics, évènements organisés au plus proche du quotidien des habitants, etc. (voir ci-contre)

Cet engagement pour une culture vivante se tisse chaque année de plus en plus fermement et se renforcera dès la saison 2026-2027, avec l'ouverture du nouveau Pôle culturel Carré Bel Air.

*Suivez-nous sur Facebook Quoi de Neuf la culture et sur [www.ingre.fr](http://www.ingre.fr)*

## Les projets souterrains de la saison 2025-2026

**sept. 2025** A la rentrée, les habitants découvrent le chantier du Pôle culturel Carré Bel Air avec les visites théâtralisées « **Le Monde en chantier !** »

**nov. 2025** Le spectacle « **Moustache Academy** » est proposé non pas une fois mais trois ! Deux séances sont organisées uniquement pour les élèves ingréens

**déc. 2025** Le conte « **Sleeping** », dédié aux bébés, accueille le Relais Petite Enfance et les enfants de la Mini-Crèche

**déc. 2025** La roulotte de « **La Maison de Zacharie** » ouvre ses portes au public durant une journée mais les élèves ingréens en ont déjà profité toute la semaine !

**janv. 2026** La pièce « **Germinal** » est jouée à huit-clos pour les lycéens, avant la représentation publique

**fév-mars 2026** Clément Joubert anime une conférence pour décoder l'art de l'opéra et invite les élèves ingréens aux répétitions de « **La Belle Hélène** » au Zénith d'Orléans



**déc. 2025 – avril 2026** Les collégiens expérimentent l'écriture poétique lors de 5 ateliers et se produisent en 1<sup>ère</sup> partie du concert de « **La Vie d'Artiste** »\*

**janv. 2026 – été 2026** Les habitants et les écoles suivent la création de l'œuvre « **Le Baiser** » de Gé Pellini, qui prend place sur le parvis du nouveau Pôle culturel Carré Bel Air

**juin 2026** Le festival **Fest'i** fait la part belle à la pratique amateur avec une programmation coconstruite par la Ville et les associations culturelles et de loisirs

**fév 2026 – juill. 2026** Les écoliers suivent les aventures ambulantes d'artistes à vélo qui « atterrissent » à Ingré durant l'été

Sans oublier les actions au long court : séances de cinémas dédiées aux écoles et aux seniors, interventions en milieu scolaire de l'Ecole Municipale de Musique, accueils de classes et prix littéraires de la Médiathèque.

Parce que la culture est vivante, qu'elle se construit au fil des rencontres, des volontés et des opportunités, cette liste ne peut être exhaustive. D'autres projets peuvent voir le jour en cours d'année.



# FESTIV' ELLES

femmes  
engagées

spectacles  
expositions  
films

mars  
2026



10 Octobre Distribution des nichoirs pour oiseaux



11 Octobre Remise des prix des maisons fleuries



11 Octobre Ouverture de la saison culturelle



14 Octobre Des capes de visibilité pour les CM2

## Chères Ingréennes, Chers Ingréens,



À quelques jours de la fin de l'année, les membres du Conseil Municipal s'associent à moi pour vous souhaiter, à vos familles et amis, une bonne et heureuse année 2026, avec une attention toute particulière pour les Ingréennes et Ingréens qui rencontrent des difficultés ou des soucis de santé ou qui sont parfois éloignés de leur famille.

Très belle année à toutes et tous.

IngréMag

Dépot légal janvier 2026 • Directeur de la publication : Christian Dumas • Rédaction : Anaïs Rambaud - Anne Le Bihan • Maquettiste : Stéphanie Laudat • Infographie : Quentin Chateignier • Photos : Mairie d'Ingré, ACAPI, Pixabay, Designed by Freepik, Orléans Métropole • Impression : Imprimerie Art Graphique Ingré 02 38 43 46 60.

Bon à tous  
Christian Dumas